

Championnats Régionaux d'Épreuves Combinées Benjamins



Mercredi 8 mai 2019

Stade Helitas - Caen



12h00	<u>Confirmation de participation :</u>	
12h15	Réunion de Jurys	
Horaires	BF	BG
13h00	50m haies	
13h15		50m haies
13h45	Hauteur	
14h00		Disque
15h15		Hauteur
15h30	Javelot	
16h45	1000m	
17h00		1000m

Règlement des Championnats Régionaux d'Épreuves Combinées Benjamins

Mode de qualification : 32 premiers au bilan au **28 avril**. Une liste de qualifiables sera éditée (12 suivants au bilan). Mise en ligne de la liste des qualifiés et qualifiables sur le site de la LNA le lundi 29 avril.

Confirmations d'engagement : Avant le vendredi 03 mai – 22h00.

Qualification exceptionnelle : À faire par mail (document disponible dans ce livret) à normandie.crj@gmail.com avant le 1er mai 12h00

Les demandes de qualification exceptionnelle ou de repêchages devront être réellement justifiées et ne seront étudiées que dans les cas suivants :

- d'athlètes blessés durant l'hiver ou le début de l'été et ayant fait leur preuves l'été/l'hiver passé
- des athlètes absents lors des Départementaux d'Épreuves Combinées et qui auraient fait leurs preuves lors des Régionaux d'Épreuves Combinées en salle.

Diffusion de la liste définitive des qualifiés le lundi 06 mai.

Règlement Technique :

- **Montées de barre hauteur :** de 3cm en 3cm
- **Nombre d'essais :** 3 essais sur tous les autres concours. Essais illimités en hauteur 3 tentatives par barre.
- **Confirmation** en chambre d'appel des athlètes et non des entraîneurs. Limite de confirmation : 1h00 avant l'épreuve en chambre d'appel.

Ossature de base :

Directeur de réunion >

Directeur de compétition >

Chrono >

Juges arbitre >

Jury : Les jurys seront à engager avant le lundi 06 Mai 12h00 sur le site de la Ligue.

1 à 3 athlètes = 1 jury – de 4 à 8 athlètes = 2 jurys – plus de 8 athlètes = 3 jurys

Les séries des 1000m seront constituées en fonction du classement provisoire à l'issue de l'avant dernière épreuve.

- **Les hors concours ne seront pas acceptés.**